fournir de linges et souliers en divers temps, encre et papier, et avoir un soing plus particulier de sa personne »1.

Sur cette requête, qui nous semble si légitime, le tuteur précautionneux demanda à un avocat une consultation motivée. Il finit cependant par accorder l'augmentation, pour la raison que, le mineur étant assez « infirme », il importait que son éducation ne fût pas confiée à une personne « indifférente ».

\mathbf{v}

Cet incident devait avoir pour résultat de hâter l'entrée du jeune garçon au collège, que les Pères de la Compagnie de Jésus venaient d'ouvrir à Bourg 2.

Charles y fut inscrit parmi les élèves de sixième en octobre 1648. On peut donc supposer qu'il reçut les leçons d'un professeur, appelé un jour à remplir de délicates fonctions, le Père de la Chaize, futur confesseur de Louis XIV. Pendant l'année scolaire 1648-1649, le célèbre Jésuite enseigna les rudiments aux écoliers des classes de cinquième et de sixième, la plupart du temps réunis sous sa férule.

Un autre maître de Démia fut l'annaliste Marcellin Fornier, qui mourut préfet des études au Collège de Bourg 3.

Une note, adressée par l'écolier à son tuteur Bollomier dans le but d'obtenir quinze livres dépensées en achat d'ouvrages classiques, nous permet de savoir qu'il commença ses humanités à la rentrée de 1652.

Aussitôt qu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, auquel en ce temps-là

^{1.} Arch. du Rhône, E. 661.

^{2.} Les premiers pourparlers des syndics de Bourg avec les Jésuites, pour leur confier ce Collège, remontent à la visite pastorale que fit à Bourg (en juillet 1613) Mgr. de Marquemont, accompagné du Père Louis Michaëlis, docteur en théologie, et de frère J. L. Boillet, tous deux de la Compagnie de Jésus. En 1618, la ville obtint une mission des Jésuites. Le 19 mars 1644, un brevet royal autorisa la Compagnie à se fixer à Bourg; le 30 mai suivant, celle-ci promit d'entretenir un collège de cinq classes. Mais ce fut seulement en avril 1647 que les Jésuites prirent l'engagement de fournir au collège de Bourg cinq régents, qui entreraient en fonctions à la Saint-Luc suivante. En ce temps-là les vacances allaient de la Saint-Mathieu (21 septembre) à la Saint-Luc (18 octobre). — Cf. Buche, Histoire du Studium. Collège et Lycée de Bourg-en-Bresse, pp. 45 et suivantes.

^{3.} Le Père Fornier a laissé, outre les Annales ecclesiastici... Ebrodunensis ecclesiae, une Histoire des Alpes-Maritimes.